

AIMANT PERMANENT à commande manuelle

RÉF. 6002GP

Manutention HORIZONTALE ou VERTICALE de pièces PLATES

UTILISATION :

dans les ateliers, les parcs-matière, près des machines-outils et lieux de stockage, sur les sites de construction pour soulever des structures métalliques plates verticalement ou horizontalement

Recommandé pour les tôles acier d'épaisseur 3 mm et plus

Rotation possible à 90 degrés

Anneau articulé pour une utilisation à l'horizontale ou à la verticale

Levier de commande manuelle avec système de verrouillage

Coefficient de sécurité : 4/1

Norme EN 13155

**GARANTIE
5 ANS**

Production
EUROPE

CHARGE
250 kg

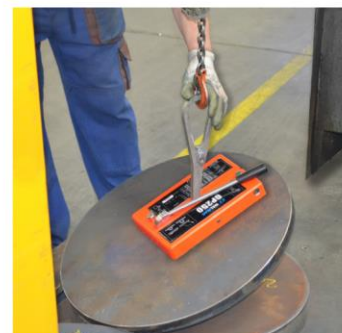


CODE	GP
Capacité maxi. horizontalement (kg)	250
Capacité maxi. verticalement (kg)	80
Effort d'arrachement * (daN)	1100
Longueur x Largeur x Hauteur (mm)	288 x 200 x 40
Hauteur hors tout avec levier (mm)	315
Poids (kg)	9,75

* Testé avec une tôle lisse de 25 mm d'épaisseur.



Levage VERTICAL



Levage HORIZONTAL

CE ÉQUIPEMENT
DE LEVAGE
DIRECTIVE 2006/42/CE

AIMANT PERMANENT à commande manuelle

RÉF. 6002NEO-L

Manutention **HORIZONTALE** de pièces **PLATES** et **CYLINDRIQUES**

UTILISATION : dans les ateliers, les parcs-matière, près des machines-outils et lieux de stockage, sur les sites de construction pour soulever des structures métalliques plates ou cylindriques

Ces aimants très robustes sont conçus pour durer dans le temps même dans les conditions les plus difficiles !

- Le système de commande marche/arrêt sur la poignée permet une grande facilité d'utilisation d'une seule main générant un gain de temps jusqu'à 40%
- Levier de commande manuelle (Marche/ Arrêt) avec système de verrouillage
- Coefficient de sécurité : 3/1



Norme EN 13155

**GARANTIE
5 ANS**



Finition de surface : surface rectifiée propre et lisse avec entrefer < 0,1 mm (espace entre la charge et l'aimant, provoqué par papier, salissure, peinture, limailles, détériorations, rugosité)

CODE	A	B	C	D	F	J
Capacité maxi. charges plates (kg) *	150	300	600	1000	1500	2000
Epaisseur mini charges plates (mm)	> 25	> 30	> 30	> 60	> 80	> 80
Dimensions mini charges plates (mm)	> 200x200	> 300x300	> 400x400	> 500x500	> 800x800	> 800x800
Capacité maxi. charges cylindriques (kg) *	65	150	300	500	750	1000
Ø mini-maxi charges cylindriques (mm)	50-100	60-200	65-270	100-300	150-350	150-350
Longueur maxi charges cylindriques (mm)	< 2500	< 3500	< 4000	< 4500	< 5000	< 5000
Effort d'arrachement (kg) **	470	1000	1900	3200	4700	6200
Longueur x Largeur (mm)	93 x 60	152 x 100	246 x 120	306 x 146	374 x 165	478 x 165
Hauteur avec anneau (mm)	120	180	180	236	273	273
Température de fonctionnement maxi.	80°C	80°C	80°C	80°C	80°C	80°C
Poids (kg)	3	10	21	40	69	90

* Ces capacités s'appliquent à l'Acier E24-2 (S235JR)

Pour les autres matériaux, la capacité diminue : Acier A50-2, Acier coulé, Acier inox, Fonte, Nickel... [Consulter la notice.](#)

** Testé avec une plaque en acier lisse de 50 mm d'épaisseur.

Existe également en version **HOT** (sur demande), supportant des températures très élevées jusqu'à 180°C !

BRAS RÉGLABLE pour aimant permanent

RÉF. 6002NEO-H

Manutention **VERTICALE** et **RETOURNEMENT** de pièces **PLATES**



Norme EN 13155

GARANTIE
5 ANS



UTILISATION :

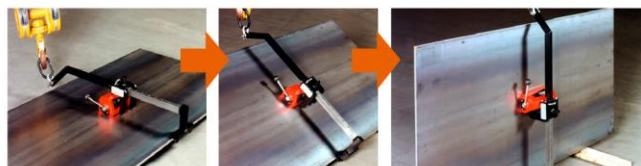
Dans les ateliers, les parcs-matière, près des machines-outils et lieux de stockage, sur les sites de construction pour soulever des structures métalliques plates.

Le **bras réglable** transforme votre aimant permanent réf. 6002NEO-L (ci-dessus) en un dispositif de levage permettant de tourner les pièces plates et les blocs à 90° pour un transport à la verticale !

Les fixations à l'extrémité du bras assurent l'utilisation de l'aimant dans sa pleine capacité qui ne serait que de 25% à la verticale sans ces fixations.



Aimant permanent non-fourni



CODE	D
Capacité de levage maxi. (kg)	1000
Effort d'arrachement * (daN)	3200
Largeur de pièces à lever (mm)	de 300 à 1000
Longueur x Largeur x Hauteur (mm)	1158 x 210 x 255
Température de fonctionnement maxi.	80°C
Poids (kg)	59

Utilisable par 1 seul opérateur !

CE ÉQUIPEMENT
DE LEVAGE
DIRECTIVE 2006/42/CE